

MA THÈSE ▶▶ EN 180 SECONDES

ÉDITION 2025

France
Universités



CAHIER DU CANDIDAT

MA THÈSE ▶▶ EN 180 SECONDES

ÉDITION 2025

France
Universités



Table des matières

I - Présentation générale	3
1. Qu'est-ce que c'est?.....	3
2. Les prix.....	5
4. Dates à retenir.....	6
II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation	7
1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France.....	7
2. Règlement.....	8
1. Contraintes techniques.....	8
2. Contraintes techniques.....	8
3. Présentation orale.....	10
4. Support visuel.....	10
3. Critères d'évaluation.....	11
III - Modalités d'accompagnement des étudiants	11
1. Préparation et formation.....	11
2. Inscription aux finales.....	12
4. Finale internationale.....	14
IV - Coordonnées	14

I - Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MC}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* permet à des doctorantes et doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et surtout convaincant autour de son projet de recherche, le tout avec l'appui d'une seule diapositive.

Le règlement général du concours *Ma thèse en 180 secondes* est produit par le comité international de *Ma thèse en 180 secondes* regroupant les organisateurs du concours dans tous les pays participants à la finale internationale.

Chaque année, un appel est lancé à l'ensemble des universités de France et membres de France Universités, en même temps qu'aux délégations du CNRS sur l'ensemble du territoire, afin d'organiser le concours partout en France. Chaque université organisera ses propres formations et sélections avant d'envoyer ses lauréats en finale régionale. A l'issue des finales régionales, les doctorants sélectionnés participeront à la finale nationale en juin 2025.

La finale internationale, organisée à l'automne 2025, regroupera les lauréats des différents pays participants au concours (1 lauréat par pays).

Le concours 2025 sera organisé en quatre temps :

1. Des finales locales organisées par les universités et les délégations du CNRS partout en France.

Chaque université ou regroupement d'universités organise un évènement grand public permettant de sélectionner ses lauréats qui participeront à la finale régionale.

Sont sélectionnés pour la finale régionale les 3 prix du jury et le prix du public de chaque université.

2. Une finale régionale organisée par les universités et délégations du CNRS partout en France. Cette finale permet de désigner un, deux ou trois lauréats par région. En 2025, afin de réduire les coûts d'organisation et de faciliter la mise en place dans des délais courts, cette finale régionale peut se dérouler à huis clos ou par sélection vidéo.

Lors de cette finale régionale, les candidats 1^{er} prix du jury sont envoyés en finale nationale ; en cas de plus de 5000 doctorant.e.s dans la région, le prix du public (ou le deuxième prix du jury si le prix du public est identique au 1^{er} prix du jury) est également envoyé en finale nationale ; en cas de plus de 10 000 doctorant.e.s dans la région, les 1^{er} prix du jury, 2^{ème} prix du jury et prix du public (ou 3^{ème} prix du jury si le prix du public est identique à l'un de ces trois prix) sont envoyés en finale nationale.

Ces doctorants finalistes nationaux représenteront leur région lors de la finale nationale du concours. Seule l'université de rattachement du doctorant et son laboratoire seront affichés sur les supports de communication nationaux ;

3. La finale nationale, évènement grand public organisé par France Universités et le CNRS. Le 1^{er} prix du jury de la finale nationale déterminera le doctorant représentant la France pour la dernière étape.
4. La finale internationale, permettant aux participants de se confronter à d'autres publics, dans d'autres lieux, d'effectuer des rencontres, et de se confronter à l'universalité de la recherche. Cette dernière étape verra la consécration de doctorants, récompensés par les trois prix du jury et le prix du public.

2. Les prix

Lors des quatre grandes phases de sélection (finale locale, finale régionale, finale nationale et finale internationale) des prix seront remis par les organisateurs et/ou les membres du jury :

- Pour la finale locale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix) et un prix du public.
- Pour la finale régionale, au maximum trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix).
- Pour les finales nationale et internationale, trois prix du jury (1^{er} prix, 2^e prix et 3^e prix) et un prix du public.

Pour la finale nationale française, les prix seront d'une valeur de :

- o 1^{er} prix du jury : 3000€
- o 2^{ème} prix du jury : 2000€
- o 3^{ème} prix du jury : 1500€
- o Prix du public : 500€

Un prix du public sera également remis après décompte des votes du public présent lors de la phase de sélection.

Le prix du public pourra également être proposé pour le public en ligne sous réserve que le vote soit réalisé dans des conditions sécurisées (1 internaute = 1 vote). Le prix des internautes, s'il n'est pas organisé dans des conditions sécurisées, sera indépendant du prix du public et ne donnera pas accès à l'étape suivante du concours.

Un vote des lycéens pourra également être organisé si plusieurs classes sont présentes dans la salle, selon les mêmes modalités que le vote du public.

Pour accéder à la finale nationale le candidat devra avoir reçu :

- Le 1^{er} prix du jury pour les régions de moins de 5000 doctorants;

- Le 1^{er} prix du jury et le prix du public pour les régions de 5000 à 10 000 doctorants. Dans le cas où le prix du public serait identique au 1^{er} prix du jury c'est le 2^{ème} prix du jury qui sera envoyé en finale nationale;

- Le 1^{er}, 2^{ème} prix du jury et le prix du public pour les régions de plus de 10 000 doctorants. Dans le cas où le prix du public serait identique au 1^{er} ou 2^{ème} prix du jury, c'est le 3^{ème} prix du jury qui sera envoyé en finale nationale.

Seule l'obtention du 1^{er} prix du jury en finale nationale permet l'accès à la finale internationale.

4. Dates à retenir

Mois	Tâches
Octobre – 31 janvier 2025	Lancement du concours dans les universités et en région, recrutement et premières formations des doctorants.
Février – 16 mai 2025	Organisation des finales locales et des finales régionales – sélection d'un, deux ou trois candidats finalistes nationaux.
17 juin 2025 (date à confirmer)	Finale nationale à Paris
Automne 2025	Finale internationale

II - Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours en France

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes, établies selon de règlement international rédigé par le comité international de Ma thèse en 180 secondes :

- S'exprimer en français ;
- Pour participer, le candidat doit être inscrit en doctorat pour l'année universitaire en cours (2024-2025), ou avoir obtenu son doctorat lors de l'année universitaire précédente à savoir 2023-2024 ;
- Représenter l'université dans lequel le doctorant est inscrit. En cas de co-tutelle de thèse avec un pays participants à la finale internationale, le doctorant devra choisir quel pays représenter et s'inscrire dans le concours du dit pays;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- Avoir informé de sa participation au concours leur directeur de thèse et / ou financeurs et son directeur d'unité ;
- En finale internationale, représenter le pays dans lequel il a été sélectionné ;
- Plus largement, le doctorant doit être inscrit dans une université du pays qu'il représentera lors de la finale internationale ;
- Ne pas avoir déjà été finaliste national du concours lors une édition précédente ;
- Seule l'université du candidat et son laboratoire seront affichés sur les supports de communication nationaux.

ATTENTION : Tout candidat se présentant au concours doit bien tenir compte du calendrier défini pour l'ensemble de ce concours (local, régional, national) et devra être présent à l'ensemble des

étapes du concours. En cas d'indisponibilité à l'une des sélections, le candidat ne pourra pas prendre part à la compétition.

Pour participer à l'édition 2024 de *Ma thèse en 180 secondes*, les étudiants doivent s'adresser aux coordinateurs du concours dans leur région et dans leur université (liste et contacts disponibles sur le site mt180.fr).

2. Règlement

1. Contraintes techniques

Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliqueront à tous les participants, sans exception. Il incombe à l'organisateur de l'évènement de les mettre en œuvre.

2. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront à tous les participants, sans exception.

Chronomètre

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Les 180 secondes et le temps imparti s'écoulent donc au 0 et avant le stop. Le chronomètre officiel sera fourni par le comité national (France Universités et CNRS). Il doit être situé en face du candidat et visible par ce dernier. Un second chronomètre devra également être installé face au jury afin qu'il suive le respect du temps du candidat ;
- Un signal sonore ou visuel fort marquera la fin des 180 secondes.

Gardien du temps

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber. Quand le participant est prêt à commencer sa présentation, il l'indique au gardien du temps par un signe convenu d'avance. Le chronomètre est alors lancé et le participant peut commencer sa présentation ;
- S'il le souhaite, le candidat pourra être averti quand il ne reste que 30 secondes avant la fin (par un signal visuel) ;
- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indiquera quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Le signal « stop » du chronomètre marque la fin des 180 secondes, finir sur ce signal signifie dépasser le temps imparti. Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il a le choix : soit il décide de continuer sa prestation et dans le même temps de se disqualifier, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible ;
- Si un candidat dépasse le temps imparti, le gardien du temps devra en informer l'animateur qui annoncera la disqualification du candidat au jury et au public.

Gestion des interruptions

- Sauf problème technique majeur, le chronomètre ne peut en aucun cas être remis à zéro (même en cas de trou de mémoire, d'erreur de texte ou si le candidat estime qu'il n'était pas prêt) ;
- Si un problème technique majeur se présente (par exemple : un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas), l'animateur interrompra la

compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;

- Le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

3. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français ;
- Aucun accessoire ne sera autorisé : pas de note, pas de pointeur laser, pas d'objet, pas d'accessoire vestimentaire, etc.
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public ;
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat pourra utiliser un micro casque ou un micro-main, qu'il pourra disposer sur un pied de micro s'il le désire. Ce dispositif sera également efficient sur toute la durée du concours.

4. Support visuel

- Les étudiants peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement suggéré ;
- Les étudiants n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène ;
- Les textes figurants sur la diapositive doivent être en français ;
- La diapositive doit être au format Powerpoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée, 300 dpi et format 1920 x 1080 pixels ou 1024 x 768 pixels selon le vidéoprojecteur de la salle). Dans les deux cas, toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document Powerpoint par les organisateurs de la finale ;
- Les candidats devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours ;

- Aucun logo ne devra figurer sur la diapositive du candidat (université, laboratoire, etc.) ;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé ;
- Le visuel du lauréat participant à la finale nationale devra être envoyé au plus tard le 6 juin 2025 au comité national d'organisation (France Universités, CNRS) aux formats .ppt et .jpeg ;
- Éventuellement, le titre de la présentation inscrit sur le visuel Powerpoint peut différer de celui de la thèse menée par l'étudiant de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet non vulgarisé de la thèse, l'université et le laboratoire du candidat seront annoncés oralement par l'animateur de la compétition et affiché dans un jingle d'introduction du candidat.

3. Critères d'évaluation

Le jury portera une attention particulière au talent d'orateur du candidat, à sa capacité de vulgariser son projet de recherche et comment ce projet est mené.

Le rôle du jury est d'identifier le candidat qui aura le plus convaincu pour représenter les valeurs du concours *Ma thèse en 180 secondes* (et plus largement la diversité des acteurs de la recherche).

III - Modalités d'accompagnement des étudiants

1. Préparation et formation

Ma thèse en 180 secondes est un exercice de concision et de médiation qui nécessite une excellente préparation, tant au niveau du discours et de la prestance, qu'au niveau de la présentation du visuel sur PowerPoint.

Pour aider les étudiants à bien se préparer, les universités mettront en place une formation spécifique. Les étudiants sont encouragés à prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans leur établissement (liste disponible sur le site mt180.fr).

Cette séance sera également l'occasion de poser vos questions sur les règlements et les contraintes techniques.

Un entraînement avant le jour de l'évènement vous permettra également de déterminer vos préférences concernant la logistique de votre présentation :

- En fonction des capacités techniques du lieu, préférez-vous utiliser un micro tenu à la main, un micro sur pied ou un micro-casque ?
- Voulez-vous être prévenu par un signal visuel quand il ne vous reste que 30 secondes ?

2. Inscription aux finales

La personne responsable du concours dans votre établissement devra envoyer au comité national d'organisation avant le 30 mai 2025 les documents ci-dessous :

- o le justificatif d'inscription à l'université, pour l'année universitaire en cours (2024-2025) ou le document justifiant que le doctorant a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant l'année universitaire précédente, à savoir 2023-2024.
- o la photocopie de la carte d'étudiant;
- o les coordonnées complètes du candidat : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en octobre 2025 et numéro de téléphone portable;
- o le titre officiel du projet de recherche de doctorat complet non vulgarisé ainsi que la date de dépôt du travail si celui-ci a déjà été déposé ;
- o les coordonnées complètes du directeur de thèse et du directeur de labo : nom, prénom, adresse courriel valide et numéro de téléphone;

- o la diapositive du candidat utilisée pour sa présentation aux formats .jpeg et .pdf, avec les images libres de droit et sans logo (université, laboratoire...). Si le candidat le souhaite, il peut modifier et envoyer une nouvelle diapositive jusqu'au 06 juin 2025 pour la finale nationale ;
- o Une photo (portrait) du candidat de bonne qualité (HD) et libre de droit que nous pourrions utiliser sur notre site Internet ou dans les médias sociaux afin mettre le candidat en valeur ;
- o Un scan du droit à l'image signé par le finaliste lors de la finale locale ;

Les organisateurs régionaux assumeront les frais de transport et d'hébergement des lauréats et des accompagnateurs pour leur participation à la finale régionale et à la finale nationale.

Jury

Le jury composé par le comité national d'organisation la finale nationale sera constitué de représentants de la communauté scientifique et de la culture scientifique, du monde économique, artistique et des médias.

En cas de conflit d'intérêt (par exemple si l'étudiant d'un membre du jury participe au concours), le membre concerné doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.

Animateur

L'animateur sera chargé de présenter les candidats, d'annoncer leur sujet de doctorat complet, de les encourager et de créer une ambiance conviviale et festive dans la salle.

4. Finale internationale

Le lauréat récompensé par le 1^{er} prix du jury pendant la finale nationale sera invité à participer à la finale internationale qui se déroulera à l'automne 2025, avec des étudiants francophones. Les modalités d'organisation de cette finale internationale, ainsi que les activités qui y sont reliées, seront détaillées suite à la finale nationale.

IV - Coordonnées

Dans le cadre de votre participation au concours interne des universités, veuillez prendre contact avec la personne chargée de la compétition dans votre regroupement universitaire. Tous les contacts sont disponibles sur le site mt180.fr